

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 8 décembre 2010

sous la Présidence de Monsieur Daniel MARGOT

Motion du parti libéral et du parti radical, soutenue par l'UDC - pour une politique du logement efficace et réaliste à Pully

Le Conseil communal de Pully

entendu la motion du parti libéral et du parti radical, soutenue par l'UDC - pour une politique du logement efficace et réaliste à Pully ;

décide

de renvoyer cette motion à une commission pour étude et rapport. Cette commission sera chargée d'étudier en même temps la motion de Monsieur Marc ZOLLIKER et Consorts pour l'élaboration d'un « objectif logement » à Pully ; soit de nommer une seule commission pour ces deux motions.

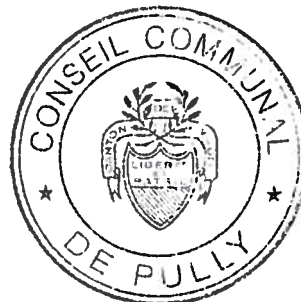
Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

La secrétaire



Daniel MARGOT



Jacqueline VALLOTTON